

PROJET D'ACCELERATEUR DE PARTICULES VERBATIM - COMPTE RENDU INTEGRAL

**Forum du débat : Table ronde de la jeunesse à La Roche-sur-Foron,
mercredi 26 août 2026**

SALLE/ADRESSE :	RochExpo, 59 rue Centaures, 74800 La Roche-sur-Foron
PARTICIPANTS :	203 participant.es + 16 en ligne
DÉBUT > FIN :	18h00 à 19h40

Equipe du débat - Commission particulière du débat public (CPDP) :

M. David CHEVALLIER - Président de la CPDP

Mme Véronique MOREL - Membre de la CPDP

Groupe citoyen jeune :

Mme Elisa RENAUD

Mme Manon HENNEQUIN

Mme Léna SÉMAVOINE

Mme Camille LANSARD

Mme Alice AYOUB-AUCEJO

M. Camille LOUY

M. Nicolas HUANT

M. David CHEVALLIER - CPDP

Merci à vous. Merci. Un, deux. On va commencer la deuxième table ronde. Les personnes qui sont en train de visiter les stands, vous pouvez nous rejoindre et vous installer. On va démarrer dans cinq minutes.

Mme Véronique MOREL - CPDP

Mesdames et Messieurs, nous allons bientôt démarrer notre deuxième temps de discussion, cette fois-ci avec le groupe de jeunes citoyens qui a travaillé sur les débats publics sur le projet du FCC. On va vous proposer une animation qui va ressembler un petit peu au premier temps, mais un petit peu différente quand même, et entièrement conduite par les jeunes par rapport à tous les sujets qu'ils ont choisi de balayer à propos de ce projet. Approchez-vous, nous allons commencer dans quelques minutes.

M. David CHEVALLIER - CPDP

On va démarrer notre deuxième table ronde consacrée au retour du Groupe citoyen. Avant ça, puisque si je le fais en fin de réunion, vous aurez du mal à noter les dates, je vous remets là sur l'écran les prochains événements publics à venir : 31 août, donc très prochainement, la visite du site ALICE, mais là, c'est complet. Prochaine réunion publique le 8 septembre sur les impacts socioéconomiques, l'insertion territoriale. Le 9 septembre, la visite de l'installation de stockage de déchets inertes qui avait été une demande, notamment suite à la réunion du 2 juillet, comment se stockent des déchets. Un débat mobile à Choisy le 9 septembre. Le 15 septembre, le webinaire Coût et financements, qu'on co-organise avec les collègues de la Concertation suisse. Le 21 septembre, le webinaire Cycle complet, énergie et raccordement. RTE, notamment dans cette réunion, expliquera ses éléments de projet. Le 24 septembre, une réunion d'approfondissement à Annecy. Et la toute dernière réunion sera à Thoiry le 30 septembre. Bien sûr, vous avez aussi le site internet où vous pouvez faire vos contributions.

Pour ce temps, il est important de présenter le Groupe citoyen. Vous les avez en première ligne ici. Toi, tu n'étais pas du Groupe citoyen, mais tu aurais presque pu... Un groupe qui a été composé avant le démarrage du débat, qui s'est réuni quelques jours avant et qui est composé de 27 jeunes de 18 à 28 ans qui habitent le territoire : l'Ain, le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie et à qui on a demandé de faire un travail plus spécifique sur la thématique de Science et société. Qu'est-ce que ça veut dire ce projet pour les citoyens ? Qu'est-ce que ça veut dire être citoyen et s'intéresser à ce projet ? Ça a été un gros temps de travail qui les a bien mobilisés et je crois bien intéressés, mais c'est à eux de nous le dire. Ils ont fait plusieurs séances de travail sur des journées entières les

samedis et ils ont assisté à plusieurs réunions sur le mois de juin et le mois de juillet.

Donc, ce qu'on va faire sur l'heure et quart qu'on a devant nous, c'est de leur laisser la parole. Ça leur permettra de faire leur restitution, bien sûr, mais aussi de poser des questions parce qu'ils ont de nombreuses questions qu'ils ont encore et qui restent sans en réponse. Ils ont produit une note. Cette note, vous l'avez en version non encore définitive sur leur stand à eux. Et dès demain matin, on s'attelle à produire la version finale. Je te laisse la parole Véronique pour présenter la suite, nous donner la méthode.

Mme Véronique MOREL - CPDP

La suite, vous avez probablement déjà assisté au premier temps de discussion. On va reprendre un petit peu le même modèle avec ces cinq chaises On va essayer de toujours en laisser une vide. Maintenant, vous avez l'habitude. Même système avec un petit peu de variantes quand même - je crois que mon micro est très fort là. Si on veut bien le baisser un petit peu, peut-être, je ne sais pas. Merci...

On va découper cette heure qu'on va passer ensemble en trois thèmes. Ce sont les jeunes qui ont choisi ces thèmes-là. Ils vont commencer en introduction par vous expliquer ce qu'ils ont retenu, ce qu'ils ont compris, ce qui les étonne, leurs questions. Et puis, ils vont inciter, interpellé, encourager, je ne sais pas, on va voir comment ça se passe, un peu plus directement des personnes qui sont présentes ici pour venir répondre à leurs questions. Donc, ce sera un petit peu plus guidé, on va dire, que sur la première table ronde, parce qu'ils ont des questions à poser et qu'ils ont envie de récupérer les réponses auprès des personnes qu'ils ont ciblées pour ça.

Donc, merci à tous les participants, les participantes ici, de bien vouloir respecter ces règles du jeu qui ont été choisis par les jeunes qui sont rentrés dans ce débat public et on va les laisser commencer, les filles, sur le premier thème. Allez-y, je vous laisse la parole. Et puis moi, je surveille un peu le temps. Quand on sera au bout d'un quart d'heure, 20 minutes, on dira : Attention, on a bientôt fini ce premier thème. Dernières interventions rapides et on passera au deuxième. Comme ça, on est sûr qu'ils arrivent à couvrir tous les sujets qu'ils ont choisis. Allez, c'est parti.

Mme Elisa RENAUD – Groupe citoyen jeune

Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Elisa Renaud et je fais partie du Groupe citoyen jeune. Je vais faire une petite introduction, déjà, pour que vous compreniez un peu le cadre de cette intervention. Je prends la parole aujourd'hui en représentante du Groupe citoyen et non en tant qu'individu

citoyenne. C'est quand même un défi assez compliqué compte tenu qu'on est tous ici... on est venus parce qu'on a des intérêts très différents. Pour certains, c'est la science, l'écologie, la politique. En tout cas, c'est un exercice particulier pour tout le monde, mais qui est nécessaire à nos yeux, en tout cas, pour questionner les modalités de la mise en place d'un tel projet. Si vous avez plus de questions, n'hésitez pas à nous voir sur notre stand juste après.

Comment va se passer cette petite intervention ? On va se faire un petit passe-passe d'abord avec Manon. Nous, on va parler de la place relative de ce projet dans la hiérarchie des choix scientifiques. Et mes collègues prendront ensuite le relais pour aborder les questions de science et pouvoir et place des citoyens dans ces décisions. Si vous pouvez essayer de respecter les thématiques dans vos interventions et dans vos venues autour de nous, ce serait sympa, mais on sait évidemment qu'il y a des questions qui ne remplissent pas les... En tout cas qui ne rentrent dans aucune catégorie.

Je vais juste finir cette petite introduction par dire qu'on attend des réponses qui soient nuancées. On a rencontré souvent un problème de balance avec des gens qui sont complètement contre ou complètement pour. Nous, on voudrait rappeler qu'on n'est pas là pour être convaincus. Tout au contraire, on essaye de réunir le plus, un champ d'horizon, des points de vue et des questionnements les plus larges possible. On demande également une transparence de la part de tous les partis, de la civilité dans le débat. Aujourd'hui, ça a été plutôt correct de mon point de vue, mais on a rencontré aussi des soucis de ce point de vue-là. Donc, je me permets de le préciser. On attend de la civilité du respect entre nous et du respect aussi un peu entre les thématiques, si possible. Je vais laisser la parole d'abord à ma collègue Manon.

Mme Manon HENNEQUIN - Groupe citoyen jeune

Bonjour. Comme l'a dit Elisa, nous, on est là surtout pour questionner et pour animer le débat. On a hâte d'avoir vos réponses. Le premier point sur lequel nous, on voulait vous... La première question qu'on voulait soulever, c'était celle de l'urgence climatique, mais pas toute seule. Ce projet, il s'inscrit évidemment dans un climat et dans un contexte. Et donc, avec le CERN, on sait qu'on a des applications qui arrivent, mais qui sont très longues à arriver. Et c'est normal parce que c'est de la recherche fondamentale.

Mais du coup, on pose la question de cette urgence climatique, est-ce qu'on peut faire quelque chose ? Est-ce que le CERN et le futur accélérateur de particules peuvent participer à ce contexte et améliorer cette urgence climatique ? Ou alors, ça va être des projets qui sont à trop long terme et donc on a besoin d'autre chose entre temps. Il y a aussi toute la question d'interdisciplinarité, si elle participe à l'urgence climatique et à comment y répondre. Et nous, on voudrait surtout avoir... On fait appel à tous les

scientifiques de la salle qui veulent bien s'exprimer sur ce sujet. Et on voudrait de préférence pas des scientifiques qui travaillent au CERN, parce qu'on a beaucoup déjà discuté avec eux et échangé et on a déjà leur point de vue sur ça.

Mme Elisa RENAUD – Groupe citoyen jeune

Oui, exactement. On appelle vraiment un maximum de personnes à venir nous répondre, même si pour elles, les réponses sont claires et précises. On fait une demande vraiment d'inclusion parce que nous inclure, c'est aussi inclure la jeunesse dans un projet qui va le porter dans le futur, s'il aboutit. Il y a un autre point qu'on voulait aborder. On finit ce passe-passe et ensuite, on vous laisse venir, n'hésitez pas. C'est la concentration budgétaire, le départage de ce budget dans la recherche. On n'en a pas trop parlé tout à l'heure, peut-être parce que c'est quelque chose qui met tout le monde d'accord ou peut-être parce que justement, ce n'est pas venu, donc on le fait.

Nous, on s'est d'abord posé la question de la part du budget alloué à la physique des particules et ensuite la part allouée au CERN dans cette recherche-là par rapport au budget de la recherche. On a d'abord eu une réponse que la physique des particules ne représente qu'une part minime du budget global de recherche. Je ne vais pas pouvoir vous donner un chiffre parce qu'on en a donné plusieurs. Et c'est là aussi, on a besoin de plus de comparatifs, plus de clarté dans les chiffres et dans les comparatifs.

On nous dit ensuite qu'il n'y a pas de concurrence budgétaire, qu'il existe une non-fongibilité des budgets au sein de la recherche. On comprend cette réponse, mais on se questionne ensuite sur le fait que 15 milliards d'euros pour un seul instrument, la phase 1 du FCC, ça représente quand même une ultra-concentration de moyens financiers, matériels et humains. Encore une fois, on avait beaucoup de mal à se visualiser les 15 milliards. Comme on ne nous a pas donné beaucoup de comparatifs malgré les demandes, on est allé les chercher nous-mêmes. Donc, j'ai relevé un institut comme l'INSERM, qui regroupe la recherche en médecine en France, moyenne environ autour du milliard d'euros par an, bien sûr, en rajoutant les projets qu'ils vont proposer. On comprend que cette non-fongibilité est une bonne réponse dans l'allocation des budgets de la recherche. Mais il y a une question presque philosophique qui nous vient alors, c'est : Est-ce qu'il y a une restructuration, un fondement nouveau à faire ? Parce qu'il y a une orientation politique - ou en tout cas, on comprend, nous - il y a une trajectoire qu'on donne à la science dans un monde où l'urgence prime et où on le voit, nous, de notre côté, notre génération est beaucoup plus préoccupée par des urgences climatiques que par l'origine de l'univers et ce qui en suit dans la physique des particules. Je vulgarise beaucoup.

Mais il y a une chose, par contre, qui est fongible. Donc on demande est-ce qu'une refonte est possible et est-ce qu'elle est nécessaire. Mais il y a une chose qui est fongible, par contre, ce sont les ressources. Je vais laisser Manon poursuivre.

Mme Manon HENNEQUIN - Groupe citoyen jeune

Justement, en parlant de tout ça, nous, ce qui nous manque, on voulait dire que le calendrier, on le trouve parfois un petit peu absurde parce que justement, il y a plein qui n'ont pas été faites ou qui sont en cours ou qui vont arriver. On comprend que le calendrier, il soit très compliqué. Et on voulait aussi parler au débat public et à la CNDP de justement, est-ce que le débat public, il ne pourrait pas durer plus longtemps ? Ou alors, est-ce qu'on ne pourrait pas avoir un autre système, justement, pour que, soit il dure plus longtemps, soit alors faire des petites mises à jour parce qu'on s'attend à ce que les études qui soient faites par le CERN, probablement, vont nous dire : Ça va coûter plus cher et ça va être plus long que ce à quoi on s'attend un petit peu. On comprend que les gens, après, se sentent un petit peu trahis ou même qu'ils attendent d'autres types de réponses à différents moments du projet. On voulait aussi parler de ce calendrier-là et de comment est-ce qu'on pourrait soit l'améliorer, soit peut-être faire des mises à jour sans que ça dure et que ça prenne des ressources très grosses.

Mme Elisa RENAUD – Groupe citoyen jeune

Et pour compléter ce propos, on remarque, en tout cas, on ressent une espèce de précipitation dans le projet qui pourtant dure depuis un moment, mais qui n'a pas inclus - en tout cas, on n'en a pas entendu parler - de plan, par exemple, ERC qui serait suivi, d'actions qui pourraient préparer, commencer à guérir en amont le territoire avant qu'il ne soit impacté. Parce qu'on comprend tout à fait l'intérêt scientifique. Comme on l'a dit tout à l'heure, on essaie d'avoir une balance qui est très nuancée et qui inscrit le projet s'il peut se faire dans une démarche qui soit la plus protectrice possible, autant pour l'écologie que l'environnement, que pour le territoire et ses habitants. On se demande aussi si on pouvait avoir une transparence un petit peu plus éclairée sur cette chaîne d'arbitrage et éventuellement, par exemple, si débordements, quelles sanctions, comment est-ce que ça s'organise à ce niveau-là. On va vous laisser la parole, je pense, si tout est bon pour toi.

Mme Manon HENNEQUIN - Groupe citoyen jeune

N'hésitez pas à venir pour n'importe quelle question qu'on a posée.

Mme Véronique MOREL - CPDP

Elisa, maintenant, sur la première question, vous attendiez des scientifiques, c'est ça ? Oui, exactement. On peut la redire. Manon, c'était... Elisa, c'était toi qui l'avais donnée la première. Tu peux la redire ou c'était... C'était Manon. C'était toi ?

Mme Manon HENNEQUIN - Groupe citoyen jeune

C'est moi qui l'ai dit. C'était vraiment sur mettre l'urgence climatique par rapport à toute la R&D qui va être faite au CERN et à quel point ça va être long terme plutôt que court terme. Et nous, on attend des réponses assez rapides.

Mme Véronique MOREL - CPDP

Bien sûr. Super. Allez.

Mme Gaëlle BOUDOUL - CNRS

Allez, merci. Bonjour, je m'appelle Gaëlle Boudoul et je suis du CNRS. Je suis physicienne. Je travaille à l'Institut de physique des 2 infinis de Lyon et je suis essentiellement basée dans la région puisque j'utilise les instruments fournis par le CERN pour faire nos recherches du CNRS.

Il y a eu plein de questions. Je ne vais pas pouvoir tout répondre, évidemment. D'abord parce que je n'ai pas toutes les réponses déjà. Sur l'aspect urgence Climatique, Je vais revenir là-dessus parce que c'est quand même quelque chose qui revient, je pense, depuis le début du débat. Donc c'est quand même au cœur des choses. Nous, au CNRS, le CNRS il faut bien comprendre que c'est un écosystème de recherche fondamentale. C'est-à-dire que ce n'est pas la recherche fondamentale, ce n'est pas la physique des particules, mais un ensemble de recherches qui associe aussi bien les recherches sur l'écologie, sur la physique des particules, sur la tectonique des plaques, sur beaucoup de choses. Donc c'est un vrai écosystème. Et donc, pour répondre à la question, le FCC, le projet FCC en tant que tel, si on regarde juste ce projet FCC, ne va effectivement pas résoudre, lui, son but n'est pas de résoudre la crise environnementale. Mais par contre, il s'insère dans cet écosystème, en particulier au CNRS, qui est donc multidisciplinaire. Et il faut bien comprendre que le CERN fournit un outil dont le CNRS utilise avec toute sa multidisciplinarité. Et donc, quelque part, ce n'est pas parce que... Le FCC a pour but de comprendre l'univers qu'il ne ruisselle pas sur les autres physiques fondamentales qui sont associées au CNRS.

Je prends aussi... J'ai lu les cahiers d'acteurs qui sont commencés à être publiés. J'ai vu par exemple dans le cahier d'acteurs de la LPO qui est intervenu, le

monsieur de la LPO était intervenu. Il parlait qu'au CNRS, il y avait les labos 1. 5. Donc le CNRS est engagé dans la recherche fondamentale, dans la recherche et développement, en particulier dans le cadre du FCC, mais aussi ailleurs, à améliorer tout ce qui peut être amélioré - je ne vais pas faire la liste parce que c'est un vrai programme réfléchi - pour faire une recherche qui s'inscrit justement dans les urgences actuelles et donc de sobriété, etc. Donc, ce n'est pas des choses qui se combattent les unes avec les autres, c'est les choses qui s'agencent les unes avec les autres pour faire avancer à la fois la connaissance - on a parlé de l'univers, on a parlé d'où on vient, d'où on va - mais aussi lié, on est dans un monde qui évolue et qui a besoin de sobriété. Et donc, il y a des engagements liés à ça. Je ne sais pas si j'ai à peu près répondu à la question.

Mme Manon HENNEQUIN - Groupe citoyen jeune

Oui, vous nous avez apporté des éléments de réponse. Mais là, vous venez de parler de sobriété. Je ne sais pas si on peut dire que le FCC, il s'inscrit dans la sobriété. Et je pense que ça soulève la question pour plein de gens de dire : Oui, la recherche, il faut qu'elle continue et on n'est pas du tout là pour dire le contraire. Est-ce que le FCC, c'est la manière de le faire ? Pas du tout dans le but qu'il a, parce que ça, on est tous d'accord, c'est très au niveau de l'humanité.

Mme Gaëlle BOUDOUL - CNRS

C'est une question extrêmement complexe que vous posez là. En fait, évidemment intéressante. Je pense qu'on peut quand même associer le mot sobriété au FCC, au sens ou au projet un peu comme ça de science fondamentale, parce qu'elle s'associe toujours à l'idée que nous, chercheurs, on doit réfléchir comment faire plus avec moins, ou au moins faire plus avec ce qu'on a aujourd'hui. Je prends un exemple très concret. Le LHC a tourné ces dernières années, a accumulé beaucoup de données et on s'aperçoit que les données stockées et donc analysées, qui sont stockées dans des *data centers* - qu'on appelle maintenant, c'est le mot anglais pour dire centres ; nous, on appelait ça des « centres de calcul » de mon temps - qui sont donc dispersés. On s'aperçoit que, par exemple, celui, le français qui est à Lyon, sa consommation maximale était en 2011, alors qu'on a augmenté depuis beaucoup les données. Et ça, ça ne vient pas tout seul, ce n'est pas tombé du ciel, c'est juste tombé parce que justement, on est engagé dans ce processus de faire toujours mieux avec moins et de faire progresser la connaissance.

Donc, on peut dire qu'effectivement, le FCC va consommer des ressources, mais il y a une volonté, justement, peut-être qu'on ne retrouve pas ailleurs, mais la recherche publique, c'est aussi cet avantage de la recherche publique, c'est-à-dire qu'on met des moyens pour justement pas dire : On prend les ressources parce qu'on en a et puis on les utilise et puis c'est tout. Non, on est

conscient de ce monde fini - ça, ça a été mentionné plus tôt - et donc de le prendre en compte pour faire avancer.

Cela étant, le FCC est un outil qui nous permettra, s'il voit le jour de sonder, de progresser les connaissances, il va être consommateur d'énergie. Toute activité humaine consomme de l'énergie. Maintenant, la question, c'est savoir qu'est-ce qu'on veut, quelle activité on veut, on veut réduire ou on veut au contraire sauver, parce qu'elle peut être précieuse, même si elle est consommatrice. C'est toute la question et je pense qu'on est là pour chacun y répondre.

Mme Elisa RENAUD – Groupe citoyen jeune

Merci pour cette réponse. Est-ce qu'il y a d'autres scientifiques qui voudraient compléter ce propos ou d'autres opposants ? Ou est-ce que vous préférez que je résume la deuxième question ? Parce que vous l'avez peut-être oubliée entre temps... La deuxième question, elle portait sur la question presque philosophique de restructurer, refonder l'orientation politique de la recherche dans les sciences en fonction de l'ère dans laquelle on est, à savoir l'urgence climatique Et pour comprendre un petit peu comment l'arbitrage, quelle transparence il y a dans l'arbitrage des budgets alloués aux recherches, on a l'impression, de ce qu'on entend, nous, de notre côté, que par exemple, dans les projets de recherche en médecine, il manque encore de besoins, que ce soit dans le personnel ou dans le budget à proprement parler, d'argent. Donc, on demande votre avis là-dessus et si vous avez des arguments qui vont dans un sens ou dans l'autre, parce que c'est une question pour nous, qui paraissait un petit peu finie au moment où on nous a donné l'argument de la non-fongibilité des budgets et qui se rouvre un petit peu dans le sens où on a quand même des arguments qui sont contre, qu'on aimerait réentendre.

Mme Gaëlle BOUDOUL - CNRS

D'accord. C'est encore une fois complexe. Je ne suis pas sûre que la réponse que je vais apporter couvre tout parce que la réponse n'est pas simple. Je pense que de mon point de vue, ce n'est pas en déshabillant Pierre qu'on va habiller Paul. Je suis assez convaincue, même de ça dans la vraie vie. Ça ne marche pas, surtout que chacun a son propre Paul. C'est-à-dire que tout le monde dit : Tiens, si on ne met pas l'argent d'un tel côté, c'est bien, on pourra le mettre dans les éoliennes. Puis, il y en a d'autres qui disent : Non, il ne faut surtout pas les mettre dans les éoliennes parce que je ne veux pas d'éoliennes dans mon champ, donc il faut les mettre dans autre chose. Du coup, on ne sait plus bien quel Paul il faut habiller si on déshabille Pierre. J'ai fait une caricature, évidemment, donc il faut faire très attention. Moi, je suis convaincue que les financements associés à la recherche, ce n'est pas une recherche imperméable et financée ici, une recherche imperméable et financée ici. Et puis, si on ne

finance pas l'un, on va aller à l'autre. C'est beaucoup plus complexe que ça. Il y a des liens très forts entre les disciplines. Et donc, quelque part, enlever un pan de recherche en disant : on favorise l'autre, peut in fine se trouver, au contraire, dévaloriser l'autre côté.

Mme Elisa RENAUD – Groupe citoyen jeune

Est-ce que vous pouvez expliquer, justement, ça, on l'a beaucoup entendu, mais on a du mal à se le visualiser, comment la recherche fondamentale et en physique des particules peut participer à des sciences qui vont vers un monde plus responsable, moins fini, avec des ressources moins finies ?

Mme Gaëlle BOUDOUL - CNRS

C'est toujours pareil. Il n'y a pas de lien direct, encore une fois, entre si vous dites : Je veux chercher aujourd'hui tel truc, ce n'est pas la recherche fondamentale qu'il faut appeler. La recherche fondamentale est recherche de façon plus générale et in fine, elle ruisselle potentiellement sur des applications ou pas. Il faut aussi penser que la recherche fondamentale a le côté, du côté risque qu'il faut prendre, qu'on n'aboutisse pas, sinon on ne finance pas la recherche fondamentale.

Mais moi, ce que je vois dans mon laboratoire très concrètement, parce que moi, je suis dans un laboratoire de physique des particules, pas que, il y a aussi de l'astro, il y a aussi de la physique nucléaire, il y a aussi beaucoup d'autres choses dans mon laboratoire. Et ce que je vois, c'est que moi, j'utilise des outils. Je ne travaille pas avec un papier-crayon. Je travaille avec des technologies de silicium, de sensors. Et à chaque fois, on utilise des ingénieurs, des ingénieurs dans tous les domaines C'est-à-dire qu'on utilise des ingénieurs en physique du solide. Là, on est en train d'essayer, justement dans le cadre du FCC, de monter un projet de recherche et développement pour essayer d'optimiser le refroidissement de nos détecteurs.

Ça, concrètement, ça ne va pas contribuer demain à améliorer le climat, mais sauf que ça crée des technologies qui, potentiellement, pourront ruisseler quelque part ailleurs. Et d'autre part, j'utilise - je dis un mot qui est tout à fait inapproprié ici - mais je travaille avec un personnel qui n'est pas du tout physicien des particules, mais qui ont des expertises dans ces domaines, que moi, je n'ai pas du tout, mais on travaille en écosystème, c'est-à-dire on travaille avec des ingénieurs, des techniciens et beaucoup - et ça, j'insiste - avec beaucoup d'étudiants. D'étudiants qui sont généralement en sciences, évidemment, pour nous, mais dont la recherche française n'offre pas un poste en physique des particules à la fin de leurs études. Ces étudiants-là, ils repartent avec une expertise, un bagage technique qu'ils peuvent exploiter dans n'importe quel domaine de la société. Et nos débouchés des étudiants,

on essaye de faire un peu le suivi - je n'ai pas en tête tout ça aujourd'hui, mais on pourra en discuter avec vous plus tard - mais on essaye de suivre nos étudiants. Et nos étudiants, ils sont souvent, après, dans l'industrie, ailleurs, et ils ont des tas de métiers qui sont différents. Et l'expertise qu'on a pu leur donner, une façon de travailler, s'exporte complètement dans la société. Et donc, du coup, c'est ça enfin, le ruissellement. Donc non, on ne va pas aujourd'hui apporter une réponse précise sur le climat, mais on contribue à une dynamique sociétale.

Mme Elisa RENAUD – Groupe citoyen jeune

Merci pour votre réponse. Là, je trouve qu'on est quand même retourné sur la première question qui était justement : il peut y avoir des applications, mais ça va ruisseler, donc ça prend du temps. Est-ce qu'il y a d'autres scientifiques, pas que... Merci pour votre réponse, mais est-ce qu'il y a d'autres scientifiques, peut-être... Pas scientifiques, mais... Avec un intérêt. D'autres personnes qui veulent participer ? Si vous voulez qu'on vous rappelle les deux dernières questions ça portait sur...Venez, je vous en prie... C'est mieux que vous vous preniez place. Comme ça, on se respecte tous à la même hauteur. Si vous voulez, je rappelle juste les deux dernières questions qu'on aimerait aussi aborder, comme ça, on les oublie pas. C'était sur l'absurdité du calendrier qui... parce qu'on a découvert dans le dossier qu'il y avait des études qui ne seraient pas réalisées avant les décisions, les décisions qui seront prises par rapport à ce projet. Et donc on se demandait comment est-ce qu'on peut évaluer un impact environnemental sans études adéquates, en comprenant évidemment qu'il y a aussi des coûts pour ces études.

Et la deuxième question qui est portée sur la précipitation du projet où on aurait, par exemple - en tout cas, on se demandait s'il y avait et de quelle façon - des actions préventives type ECR qui seraient bien suivies cette fois-ci et/ou un arbitrage avec des sanctions en cas de débordements qui serait du coup préventives au territoire et à sa modification. Je vous laisse poursuivre.

M. Simon DUISIT – Confédération paysanne

Bonjour, moi, c'est Simon. C'est juste une remarque que je voulais faire par rapport aux discussions qu'il y a eu là. Moi, je suis un paysan, je ne suis pas un scientifique, ou un scientifique de la terre, peut-être. C'est juste une réflexion de se dire : La technologie, c'est bien, elle peut ruisseler sur nous, elle peut nous aider. Certes, j'utilise un tracteur qui est une technologie qui m'aide à avoir un travail moins pénible. Pour autant, je n'ai pas de smartphone, je n'utilise pas l'IA, tout ça. Et toutes ces technologies, effectivement, elles nous ont été apportées et données par de la recherche scientifique, par une avancée ou pas, je n'en sais rien. Toujours est-il qu'aujourd'hui, depuis le début de l'ère

industrielle, notre environnement se dégrade, la terre brûle, les ruisseaux cessent de couler.

C'est juste une remarque pour dire : La recherche scientifique, comme le débat précédent et celui-là, qu'est-ce qu'on fait de la recherche scientifique ? Est-ce que vraiment cette technologie qu'on nous propose et qu'on nous met sous le nez, il est possible de le faire ? Très bien, on peut le faire. Techniquement, on peut le faire. Par contre, est-ce qu'il faut le faire ? Est-ce que ça va nous apporter quelque chose de concret ? On a tous besoin, vous comme moi, de boire et de manger trois fois par jour à peu près. Il y en a qui le font un peu moins. L'essentiel, pour moi, il est là. Je suis paysan, je suis les mains dans la terre, c'est mon métier. Et pour moi, l'essentiel aujourd'hui, pour lequel on devrait se pencher ou dans lequel les scientifiques aussi devraient se pencher, c'est : Comment on fait pour vivre simplement demain, pour que d'autres puissent simplement vivre. C'est un peu Saint-Exupéry qui a dit ça, mais c'est juste une remarque là-dessus pour participer au débat. [Applaudissements]

M. Yann LECHEVIN - CERN

Bonjour à toutes et à tous, je m'appelle Yann Lechevin. Je travaille au CERN sur le sujet du FCC où je m'occupe notamment des relations avec les États, donc avec les États hôtes, notamment la France et la Suisse, parce que ce projet, il a une réalité territoriale aujourd'hui qui est imaginée, qui est en France et qui est en Suisse.

Vous avez abordé beaucoup de questions, donc je vais essayer d'aller en tout cas rapidement. N'hésitez pas à me dire si vous souhaitez des compléments, mais vous parliez d'applications. Est-ce qu'il y a des applications concrètes qui sortent du CERN sur des choses très courtes ? Oui, aujourd'hui, parce qu'il y a des lignes de faisceau, parce qu'il y a des gens qui savent les manipuler et qui savent faire des choses très spécifiques en termes de recherche médicale, il y a ce qu'on appelle ISOLDE, un programme Médicis, qui produit des radioisotopes qui sont destinées à la médecine expérimentale. Et ça, c'est possible. Pourquoi ? Parce qu'on n'a pas un volume qui permettrait à l'industrie privée de s'y mettre, parce que ce sont des protocoles, ce sont des choses assez uniques, mais parce qu'on a le savoir-faire, on a la technologie, on a les gens qui savent le faire, on est en mesure de le produire et aujourd'hui, on en produit tous les jours.

Est-ce qu'il y a des recherches qui sont liées au climat ? Oui, forcément. Encore dans *Nature*, on a été publié au mois d'avril, une recherche qui a été menée au CERN de l'expérience *Cloud*. *Cloud*, c'est une expérience qui recrée les conditions atmosphériques d'un nuage. Donc, un nuage, c'est quoi ? C'est de l'eau qu'on évapore et sur lequel ensuite, il y a un rayonnement ionisant, l'atmosphère qui s'applique. Il y avait des questions sur le rôle de la

nébulisation et des petites particules dans le cadre du réchauffement climatique. Les théories avaient été élaborées. Or, là, en tout cas, l'expérience a pu démontrer des choses. Donc, il y a des retombées concrètes. Maintenant, ce n'est pas l'objectif immédiat. Donc c'est pour ça que ce n'est pas ce qu'on vient mettre sur la table, parce que ça, c'est possible, car il y a ces installations-là, mais ce n'est pas l'objectif initial de la recherche fondamentale qui est de créer du savoir, à la différence de la recherche appliquée qui est en fonction de ce savoir, qu'est-ce que je peux en tirer ? C'est deux aspects différents.

Sur la situation budgétaire, parce que c'est un sujet qui est très intéressant et en effet qui est un peu difficile à percevoir. Le CERN, c'est une organisation intergouvernementale qui est financée aujourd'hui principalement par les 25 États membres, à travers un budget qui est récurrent, qui est alloué tous les ans à l'Organisation. À la différence d'organismes que vous avez cités, qui ont un budget de fonctionnement et qui ensuite vont devoir aller chercher des financements pour mener leurs expériences. Donc, vous allez avoir des directeurs de labos qui vous disent : Mais moi, ça fait longtemps que j'ai arrêté d'être scientifique, je passe mon temps à chercher des financements. Là, vous avez un financement qui est donné, on va dire, de façon récurrente et sécurisée sur un engagement dans le temps par les États membres pour l'Organisation. Donc, c'est un fonctionnement qui est différent. Et quand on dit que ce n'est pas fongible ou ce budget ne va pas aller ailleurs, aujourd'hui, quand la France a signé en 1954 son adhésion au CERN, elle ne l'a pas signé sur le fait que c'était pour financer le FCC. Elle a dit : Je vais financer le CERN pour faire des recherches suivant un programme que nous allons décider en tant qu'État.

C'est vraiment une approche qui est différente. Si je prends le rôle d'employé, vous avez deux modèles de financement. Vous avez celui où vous êtes un employé, finalement, le CERN est l'employé de ses États membres et qui reçoit son salaire et qui doit livrer des prestations et dont les États membres doivent être satisfaits. Ou vous avez l'autre qui est une approche qu'on a aujourd'hui beaucoup dans d'autres laboratoires que vous avez cités ou dans d'autres organisations, où vous êtes un peu en *freelance* et en gros, vous allez chercher du financement en disant : Il y a un appel à projets. Moi, je peux faire ça, sélectionnez-moi et financez-moi. C'est deux approches différentes. Là où c'est important, ça veut dire que le budget qui est alloué, s'il n'est pas alloué pour le FCC, on l'a vu, certains disent : Il aurait pu être dans le LEP3, il aurait pu être dans le Linac. Ce n'est pas un budget initialement qui a été imaginé pour le FCC, mais c'est un budget qui a été imaginé pour la recherche sur le long terme.

Pourquoi ce modèle de financement par rapport à d'autres ? Parce que ce sont des machines qui s'imaginent sur le long terme. Une grande machine de découverte scientifique, c'est 20 ou 30 ans de préparation. Seuls les États aujourd'hui sont en mesure d'avoir cette vision et du long terme pour investir. Si je remets ça à votre échelle, c'est si vous voulez acheter une maison

aujourd'hui et que vous ne disposez pas d'un patrimoine privé qui est initialement important et que ce n'est que le fruit de votre travail, à un moment donné, vous êtes sujet à vos revenus. Donc, vous pouvez vous endetter en promettant de dire : Pendant les 20 ans à venir, je vais consacrer une part de mon budget pour faire ce genre de choses. Et c'est aujourd'hui comme ça que ça fonctionne au niveau du CERN. Et quand vous parlez notamment du budget FCC et d'un potentiel dérapage, même s'il y avait un dérapage, le dérapage, ça allongerait la durée de remboursement. Ça ne nécessite pas une surcotisation. Aujourd'hui, il n'y a pas de contributions exceptionnelles qui sont versées. Et c'est de ça dont le budget a été fait. Je ne sais pas si ça a été suffisamment clair, mais dites-le-moi.

Mme Elisa RENAUD – Groupe citoyen jeune

Oui, c'est clair. Je rappelle juste les deux prochaines questions qui sont : Pourquoi une absurdité du calendrier avec des études qui ne sont pas terminées avant les décisions ? Et est-ce qu'il y a un suivi et une préparation du territoire qui inscrirait le projet dans une démarche écologiquement et au niveau du territoire plus respectueuse ?

Mme Véronique MOREL - CPDP

On va demander des réponses courtes pour qu'on puisse après passer au thème suivant.

M. Yann LECHEVIN - CERN

Le calendrier, il peut paraître absurde, mais il ne l'est pas du tout. En fait, c'est le principe d'un grand projet sur un financement. Vous ne pouvez pas, tant que la décision n'est pas prise, engager le financement. Ça, c'est un petit peu la base. Et aujourd'hui, la décision de ne faire ou pas le FCC sera prise par les États membres en 2028 et pas avant. Donc aujourd'hui, on a des budgets d'avant-projet, c'est très classique, ce sont des études qu'on appelle exploratoires, des études avant-projet qui ont pour simple but de se dire : Est-ce que mon projet, il est faisable, il est réalisable et à quelles conditions de façon à ce que quand la décision sera prise, elle soit faite de la façon la plus éclairée ? Vous avez forcément une part d'incertitude. Il y a des modèles mathématiques sur chaque item du FCC. On est en mesure de dire : Là, on est sûr qu'on sait faire à tel prix avec cette certitude et d'autres sur lesquelles on a une plus grande incertitude. Et tout le travail de l'étude qu'on est en train de faire, c'est de diminuer les incertitudes. Mais évidemment, tant que vous n'avez pas creusé le tunnel, vous ne pouvez pas être certain que vous n'allez rien rencontrer. Par contre, aujourd'hui, on a fait une première campagne de forage qui nous

permet de le positionner. Si la décision est prise d'aller de l'avant, il y aura une deuxième campagne de forage et on va réduire cette incertitude. Mais elle est inhérente et c'est pour ça.

On parle d'étude d'impact. L'étude d'impact environnemental n'est pas communiquée. L'impact, c'est la décision finale de la machine sur un état initial. Aujourd'hui, on en est à faire l'état initial. On ne construit pas la machine, donc on fait l'état initial. L'étude d'impact, c'est quelque chose qui est réglementaire quand elle sera produite, elle sera bien évidemment publiée et ça, c'est légal. Il y a quand même deux choses à avoir en tête, c'est que la décision que les États membres prendront en 2028 ne vaut pas autorisation du projet. Et c'est là où mon rôle revient. C'est-à-dire qu'on peut avoir en effet 25 États qui disent : Ça serait génial de faire ça comme ça. À un moment donné, il y a une réalité territoriale et on va arriver sur un territoire, la France et la Suisse, qui ont déjà des réglementations et qui vont dire : Si vous voulez le faire, vous devez vous conformer à cette réglementation et vous devez obtenir toutes les autorisations sur des processus qui sont très très longs. C'est plusieurs années d'instruction. Donc en fait, c'est une avancée par étapes qui est assez classique et les autorisations seront nécessaires pour ensuite la mise en service d'un FCC, en tout cas. Donc c'est plutôt une logique de grand projet. On est très en avant. Je ne sais pas aujourd'hui de combien de projets vous discutez qui ont un début de mise en service aux alentours de 2045, 2050. Pas tant que ça. Donc c'est aussi pour ça qu'on en parle maintenant.

Et puis, il y avait : comment préparer le territoire. Il y a deux réponses. Un, on l'a déjà fait, c'est-à-dire que la campagne de forage qu'on a effectuée précédemment, on l'a effectuée sur des critères environnementaux qui étaient exigeants, qu'on a respectés. Il y a eu des contrôles, on a eu la DREAL, régulièrement, côté français, côté suisse, c'est un autre institut. On est rentrés dans les termes de la réglementation, on a rempli complètement les phases, on a reconstruit des habitats, même temporaires, parce qu'il y avait des périodes de dérangement. C'est réglementaire, ce n'est pas une vertu. C'est juste que la réglementation s'applique et qu'on la suit.

Et ensuite, comment anticiper ? Là, il faut une décision. C'est-à-dire que vous ne pouvez pas anticiper le fait de dire peut-être qu'on va préparer un territoire ou même en mesure de compensation, on va commencer à imaginer des choses tant que votre décision n'est pas prise. Pourquoi ? Parce que les budgets ne sont pas injectés. Le budget, il se débloque au fur et à mesure. On n'a pas aujourd'hui les liquidités, en tout cas sur un projet qui n'est pas approuvé. Pensez bien que vu de certains états aujourd'hui, qui sont des gros financeurs, l'Allemagne, l'Angleterre, il faut aussi justifier de pourquoi on engage des fonds. Et certains vont nous dire : Mais on ne va pas commencer à replanter une forêt alors qu'on n'a pas décidé si on le faisait ou pas. Il y a des étapes qui doivent se mettre en place. Par contre, oui, il faudra en effet, et c'est une contrainte forte qu'on a en tête, prendre des mesures de compensation

environnementale avant en tout cas d'avoir mis en service ce genre de choses. Mais ça, une fois de plus, sur les États hôtes, France et Suisse, c'est très réglementé et c'est probablement la réglementation aujourd'hui la plus exigeante au monde à laquelle on est confronté.

M. David CHEVALLIER - CPDP

Je vais juste apporter des éléments de complément sur l'absurdité du calendrier, comme vous la nommez, du point de vue de la participation du public. Il faut savoir qu'il y a une organisation en France, on sait qu'elle n'est pas du tout la même du côté suisse, qui organise ce qu'on appelle le « continuum de la participation », c'est-à-dire une continuité de la participation sur des phases très amont jusqu'à des phases très aval. C'est d'ailleurs comme ça que c'est organisé. La Commission nationale du débat public s'occupe de la phase amont. La phase amont, c'est le moment où on a des éléments sur le projet, on a ses objectifs, ses caractéristiques, son coût, des éléments d'impact territoriaux, des premiers éléments d'impact environnementaux, mais on n'en a pas plus et surtout, il n'y a aucune décision, aucune autorisation de quelque sorte qui est prise. C'est le job de tous les projets que nous, on mène en débat public ou en concertation. Notre job à nous, c'est de mettre en place des éléments de débat et de concertation à partir de ces éléments-là. Et l'intérêt, il est qu'on est encore dans un moment où on peut discuter de l'opportunité du projet. L'opportunité du projet, c'est de se poser la question : Ce projet, on le fait ou on ne le fait pas ? On le fait au regard des éléments de connaissance qu'on a au moment où on fait le débat public. Donc, la question se pose sur le projet du FCC, elle se pose à peu près systématiquement sur tous les projets, de savoir, si on intervient trop tôt, on a trop peu d'éléments pour pouvoir juger, si on n'a que des objectifs de projets qui ne se posent pas sur des réalisations concrètes, ça ne fonctionne pas. Si on intervient trop tard, on ne peut plus se poser la question de l'opportunité du projet puisque tout est bouclé.

Donc, tel que c'est organisé, Le débat public intervient à ce moment en amont et c'est souvent sur les questions d'impacts environnementaux que ça se pose. Il manque des études à ce moment-là et peut-être qu'il faudrait réfléchir à améliorer ce volet-là du débat public, mais en tous les cas, c'est comme ça qu'il est aujourd'hui. Le débat public s'arrête. Vous savez que c'est une démarche courte de quatre mois. Sur un projet comme celui-ci, avec une organisation internationale, sur un projet de cette ampleur-là, c'est particulièrement court. Le débat public s'arrête. Ensuite, si le projet se poursuit, il y a une concertation continue qui est menée, toujours sous l'égide de la CNDP. Et là, en tant que délégué régional, je peux vous dire qu'il y a des concertations continues qui durent depuis des années. Ça peut être quelques semaines, mais ça peut aussi être des années. Il y aura toujours ce dialogue au fur et à mesure de l'avancée, du territoire jusqu'aux premières autorisations. Et là, on passe sur l'autre

versant. La participation aval avec des procédures qui sont peut-être un peu plus connues, d'enquêtes publiques, etc. Mais cette fois-ci, on ne pose plus la question de l'opportunité du projet. Le projet y va, il a ses caractéristiques, on connaît ses impacts environnementaux, etc. Et il avance à partir d'une autre forme de dialogue et de participation citoyenne. J'essaie de faire court, mais je crois qu'il faut qu'on passe à la partie suivante.

Mme Véronique MOREL - CPDP

À moins qu'on ait une intervention peut-être très courte, si vous voulez bien, pour qu'on puisse passer au deuxième thème. Après, vous pourrez revenir sur le deuxième thème ou le troisième.

Mme Elisabeth BENICHOU – Co-CERNés

Je peux faire un petit saut en arrière pour revenir à votre deuxième question. Tout d'abord, merci pour la qualité des questions que je trouve vraiment très intéressantes. Simplement, j'invite à un glissement du regard, parce que quand on parle de financement de la recherche - c'était la question sur l'orientation du budget - quand on parle de financement de la recherche, je crois que tous là, on se dit : C'est super, bien sûr qu'il faut de l'argent pour la recherche. Parce que c'est pour la recherche. En fait, il y a d'autres considérations qui rentrent en ligne de compte. C'est que, par exemple, sur un chantier de l'ampleur titanesque d'un éventuel FCC, ça représente des milliards d'euros de marchés publics. Ça peut aussi fausser un petit peu les choses. C'est-à-dire qu'il y a, par exemple, des états comme l'Allemagne qui contribue à peu près à 21% du budget du CERN, qui va dire : OK, vous faites ce super machin. Nous, on contribue à 21%, donc on veut en contrepartie 21% de marchés publics pour nos entreprises allemandes.

En fait, les choses ne sont pas dans un univers d'une pureté, on ne sait pas trop quoi, mais il faut voir qu'il y a plein de choses qui sont en interaction. Après, si des décisions peuvent être prises de financer un mégaprojet, ça peut être aussi simplement pour relancer la machine de la croissance. Parce qu'on se dit : Ouh la la, la machine de la croissance s'essouffle. Donc, il faut des mégaprojets pour relancer la machine. Et ça, ça peut en être. Ça va faire tourner nos entreprises de BTP, Ça va faire tourner nos entreprises, etc. C'était juste amener quand même aussi un éclairage de côté, un petit peu plus terre à terre.
[Applaudissements]

Mme Véronique MOREL - CPDP

...Vraiment très court. Mais vraiment 30 secondes, s'il vous plaît, parce que sinon, on ne va pas arriver à...

M. Yann LECHEVIN - CERN

Ça ne marche pas du tout comme ça. Une organisation intergouvernementale a des règles qui lui sont propres. On a en effet ce qu'on appelle un retour des États membres. Les États membres qui financent ont un retour privilégié. C'est plutôt une approche qui est sage. Il n'y a pas de lobbying aujourd'hui des états sur des financements. Vous imaginez bien que des pays qui sont éloignés n'ont pas un retour aujourd'hui qui est complètement équilibré, même si on y tend. Donc cet argument, je suis désolé, mais il est factuellement faux.

Mme Véronique MOREL - CPDP

Merci pour l'aspect synthétique de cette réponse. On ne va pas épuiser toute la discussion sur le premier thème. On sent qu'il y aurait encore tellement de choses à dire, mais on va passer la parole à Camille et à Lena pour le deuxième thème. Allez, les filles.

Mme Léna SÉMAVOINE – Groupe citoyen jeune

Non, il est allumé. Est-ce que ça fonctionne ? Oui, parfait. Bonjour à toutes et à tous. On passe sur le second thème qui est Science et pouvoir. Et notre première question, elle se veut très large et on invite tout le monde à venir donner ses idées, ses arguments, mais aussi ses émotions, parce qu'on sait très bien qu'il y a certains sujets qui vont nous toucher beaucoup plus et on veut aussi être à même de pouvoir vous écouter là-dessus. Notre première question, c'est du coup, le leadership européen et la souveraineté nationale scientifique, qui sont des arguments en faveur de la création du FCC, sont-ils des arguments suffisants pour justifier une telle empreinte environnementale à l'ère du changement climatique ?

Mme Camille LANSARD – Groupe citoyen jeune

Moi, je reviendrai plus tard sur une question qui portera plutôt sur les défis de notre société, les défis internationaux, et comment ce nouveau projet pourra y faire face. Mais j'expliquerai ma question plus tard, sinon on va l'oublier. Donc n'hésitez pas à venir sur la première question de Lena.

Mme Véronique MOREL - CPDP

Allez, c'est ouvert, tout le monde peut venir.

Mme Camille LANSARD – Groupe citoyen jeune

C'est ça, ne nous laissez pas seules.

Mme Véronique MOREL - CPDP

Donc laissons toujours une chaise libre. Pardon, je le redis parce que je ne l'avais pas redit en tout début, pour qu'une nouvelle personne puisse venir. Et à ce moment-là, ceux qui ont déjà contribué pourront repartir s'asseoir. Allez-y, Monsieur, on vous écoute.

M. Pierre JAHAN - Participant

Vous pouvez me répéter juste votre question pour être sûr de l'avoir bien comprise ? Parce que j'ai un doute.

Mme Léna SÉMAVOINE – Groupe citoyen jeune

Bien sûr. Le leadership européen et la souveraineté nationale scientifique sont-ils les arguments suffisants pour justifier une telle empreinte environnementale à l'ère du changement climatique ?

M. Pierre JAHAN - Participant

Merci, j'avais compris. Donc, en fait, Si on remarque dans le monde scientifique... le monde scientifique, ce sont des hommes et des femmes du commun. On ne change pas nos habitudes parce qu'on est fait comme ça. On n'arrive pas à changer nos habitudes. Donc, si on a décrété qu'on vivait d'une certaine manière, même si on sait que ce n'est pas la bonne, pour changer, c'est extrêmement difficile. Il y en a un qui l'explique très bien avec des mots parfaits, c'est Jean-Marc Jancovici, que vous connaissez peut-être, sur les réseaux sociaux, il s'exprime pas mal. Il l'explique vraiment très bien, donc je le laisserai répondre là-dessus, vous trouverez toutes les réponses.

Le problème, c'est que comme on ne sait pas exactement où on va, on se base sur le passé. Moi, je suis physicien, médical, et je remarque que dans la médecine, le médecin va toujours utiliser les mêmes technologies, parce qu'il a l'habitude d'utiliser cette technologie, même si elle est plus irradiante pour le patient que le nouveau radioisotope qu'on a sorti pour permettre d'avoir des périodes plus courtes et donc de moins impacter la cellule du vivant. On s'aperçoit que les médecins ont cette habitude-là de réutiliser toujours la même chose. Bien sûr, ils évoluent, j'exagère, je force le trait un peu. Ils évoluent, mais plus lentement que la science. Cette question, je n'aurais pas une réponse directe, même parce que je ne suis pas le mieux placé pour le dire,

mais si on fait le parallèle avec la médecine qui n'est pas aussi à la pointe de la technologie que l'on voudrait, c'est bien une réticence de l'homme, pas du médecin, de l'homme. C'est tout ce que je voulais dire.

Mme Léna SÉMAVOINE – Groupe citoyen jeune

Pour le coup, notre question, elle s'oriente vraiment sur les inquiétudes de la part de tous les habitants sur les changements climatiques et tous les arguments qui ont été proposés par le CERN, toutes les personnes qui sont en faveur de la création du FCC. C'est vraiment réussir à mettre en parallèle tout ça qui concerne notre question.

M. Arnaud MARSOLLIER - CERN

Moi, je voulais juste intervenir sur le leadership européen. Je n'appellerai pas ça du pouvoir, peut-être du *soft power* éventuellement, mais c'est certain qu'aujourd'hui, dans le monde entier, en physique des particules, l'Europe a le *leadership*. Et c'est probablement d'ailleurs la seule discipline scientifique où c'est vrai. C'est assez unique pour le souligner. Le terme, ce n'est pas aussi connu que la NASA, mais j'aime bien ce parallèle-là parce que les gens comprennent un peu ce que c'est... Quand on parle - et j'en parle parce que j'ai aussi travaillé dans le domaine spatial - quand on parle de spatial, tout de suite, on va penser NASA. Il y a une agence spatiale européenne, les gens en général ne la connaissent pas, mais ça existe. Parce que la NASA, c'est la plus grosse organisation spatiale dans le monde et qui est connue pour être allée sur la Lune, pour avoir fait des choses 10 000 fois plus grosses que le FCC, *by the way*. Donc, le CERN, c'est un peu à la physique des particules, ce que la NASA est au spatial. C'est l'organisation qui est capable de fédérer de manière mondiale - ce qui n'est pas le cas de la NASA, qui est essentiellement américaine - de fédérer tout le monde pour faire des grands projets.

Si vous allez aux États-Unis, demandez aux États-Unis et même aux citoyens américains - pourtant, je ne pense pas que le spatial, ça soit particulièrement « *environment friendly* », les fusées, les satellites, tout ça - demandez aux Américains s'ils ont envie que la NASA, elle parte en Chine, par exemple. On a aujourd'hui en Europe quand même une industrie qui est très en difficulté parce que les Américains qui poussent, parce qu'il y a la Chine qui est en train de devenir un mastodonte. Et là, on a une discipline avec des technologies associées qui sont de fait des technologies qui servent énormément dans l'industrie. L'industrie nous dit aujourd'hui en Europe qu'ils gagnent des marchés parce qu'ils travaillent à la pointe de la technologie avec le CERN, ils peuvent aller vendre un certain nombre de technologies dans le monde. La question, c'est : Est-ce qu'on veut garder ça en Europe ou est-ce que même ça,

on a envie qu'il aille ailleurs ? C'est ça la question politique de recherche et de pouvoir et de leadership qui est posée.

Mme Camille LANSARD – Groupe citoyen jeune

Si je peux me permettre de rebondir un peu dessus. Est-ce que vous pensez que cette volonté de garder cette souveraineté nationale et européenne sur ce que produit le CERN, est-ce que ça doit forcément se faire au détriment de ce qui se passe dans le milieu écologique en ce moment ? Parce qu'on peut comprendre, il y a eu des autres intervenants qui ont exprimé leur inquiétude par rapport aux impacts et par rapport même au financement qui peuvent aller autre part. Comment concilier le fait de garder cette souveraineté, mais sans détruire la planète ? Au final, c'est un peu cru mais...

M. Arnaud MARSOLLIER - CERN

D'abord, le CERN ne détruit pas, le CERN construit. Je pense que c'est important. Et là, on est dans des questions d'échelles qui sont quand même importantes. En réalité, la taille même de l'accélérateur et la taille des investissements, ça représente vraiment pas grand-chose au niveau mondial. Évidemment, je ne suis pas en train de dire que les questions environnementales ne sont pas importantes. Au niveau du territoire, c'est ce que j'ai dit tout à l'heure, au niveau du territoire, évidemment, c'est une préoccupation qui est absolument naturelle et qui est très importante pour nous aussi au CERN. La dernière chose qu'on veut, c'est détruire ce paysage qui est magnifique. On habite nous aussi ici. Mais évidemment, c'est sûr, on ne fait pas de grands projets sans qu'il y ait un impact environnemental.

Mais honnêtement, juste un parallèle, parce qu'on a parlé d'eau, d'électricité, juste pour donner un ordre de grandeur, parce que c'est ça dont on parle. Un grand *data center* - on parle pour l'IA - un grand *data center*, ils s'en construisent - je ne dis pas que c'est une bonne nouvelle - il s'en construit un tous les trois jours dans le monde. FCC, qui sera opérationnel peut-être dans 30 ans, en termes de consommation d'eau et d'énergie, c'est l'équivalent d'un *data center*, pour une discipline qui va fonctionner pendant des dizaines d'années. C'est ça l'échelle dont on parle. Oui, c'est vrai, au niveau du territoire, au niveau de l'environnement, il y a des préoccupations à prendre en compte et c'est bien notre souhait, mais si on regarde au niveau planétaire, ça ne pèse pas grand-chose. Les ordres de grandeur, c'est vraiment important.

M. Joël ALLOU - Participant

Je vous écoute et en fin de compte, ça m'a fait un peu bondir parce que j'ai l'impression... Effectivement, moi aussi, je m'émerveille devant ce que fait

Sophie Adenot, par exemple, dans la station orbitale et tout ça. Forcément, on ne peut qu'être admiratif devant tout ça. J'étais heureux quand j'avais huit ans, levé par mon père et ma mère pour aller voir les premiers pas de l'homme sur la lune. Mais ça, le discours que vous tenez, c'est un discours du XX^e siècle. On ne peut plus l'entendre aujourd'hui. Parce qu'aujourd'hui... vous parliez de *data center*. Vous savez qu'il y a un projet de *data center* dans la plaine de l'Ain, là ? Vous voyez, en fin de compte, quand on parle de cumul, le projet, en fin de compte de collisionneur, il peut paraître comme ça, effectivement, à dire : Ça ne représente pas grand-chose par rapport à... Mais sauf que ça s'additionne à déjà d'autres projets en cours et d'autres projets qui ont un impact sur la biodiversité et l'environnement. Donc, quand on ajoute ça, plus ça, plus ça.

Et encore une fois, on est dans un secteur géographique qui pose problème. Aujourd'hui, ici, l'urbanisation, elle est galopante. Je l'ai déjà dit et je ne vais pas le répéter. Mais en fin de compte, on est dans un contexte qui est quand même difficile et qui va aller en s'accroissant dans les années à venir. Même les projections, j'ai lu une étude récente qui demande à être renforcée et confortée, qui dit que par exemple, au niveau énergétique, on reçoit plus d'énergie qu'on en évacue en fin de compte de notre planète. Pourquoi ? Parce qu'avec les gaz à effet de serre, la chaleur et tout ça se dispersent beaucoup moins. Donc, en fin de compte, toutes les projections aujourd'hui de réchauffement climatique, on a peut-être faux, c'est peut-être encore pire. Il faut savoir quand même qu'aujourd'hui, on est à + 4 degrés en 2100 et on se demande même si c'est assez. En fin de compte, tout ça, ça s'inscrit dans cette évolution qui est dans l'urbanisation et l'évolution du changement climatique.

On parlait tout à l'heure de l'eau. L'eau, par exemple - et ça, on en a suffisamment discuté avec le Rhône dans d'autres projets - le Rhône, aujourd'hui, les glaciers fondent à vue d'œil et il va arriver à un moment où malheureusement, les étiages vont être de plus en plus bas l'été et de plus en plus haut, par contre l'hiver, à des périodes qui ne correspondraient peut-être pas au fonctionnement du collisionneur. J'ai même entendu à la dernière réunion : Mais de toute façon, ce n'est pas grave. Quand il manquera d'eau, finalement, on s'arrêtera et quand on manquera d'énergie, on s'arrêtera. Dans ce cas-là, pourquoi le faire ? Parce que si c'est pour que ça fonctionne très peu de temps, je ne vois pas la nécessité. Non, mais j'exagère le trait. Mais en fin de compte, vous voyez, on parle d'énergie. Cette énergie, c'est nous qui allons la fournir avec probablement l'EPR. Mais cette énergie va être prise sur ce qui est fait, ce qui est fabriqué. Tout ça, c'est ce qui va être en moins pour la population ou pour d'autres domaines. Donc, il va peut-être falloir à terme refaire une autre centrale, refaire un EPR ou de reconstruire un barrage sur le Rhône ou de faire, comme vous le mettez dans votre dossier, des parcs éoliens ou des choses comme ça.

M. Arnaud MARSOLLIER - CERN

Non, le FCC, en termes d'énergie, il est sur un même ordre de grandeur que le LHC aujourd'hui et le LHC va s'arrêter. Donc, il n'y a pas d'histoire d'EPR ou de construction de choses en plus. Je ne veux pas parler pour les gens qui s'occupent d'électricité, qui doivent être quelque part. C'est faux, ce n'est pas le cas.

M. Joël ALLOU - Participant

En tout cas, ça restera à démontrer après avec d'autres études... Pardon.

Mme Léna SÉMAVOINE – Groupe citoyen jeune

Excusez-nous, on est un peu pris par le temps. Merci pour vos interventions.

M. Joël ALLOU - Participant

Vous avez bien raison de m'arrêter parce que... [*applaudissements*]

Mme Camille LANSARD – Groupe citoyen jeune

Je voulais personnellement maintenant passer à la deuxième question parce qu'il nous reste vraiment pas beaucoup de temps et après, il y a nos camarades qui voulaient parler aussi. Je vais dire ma prochaine question et j'invite à la réflexion le plus d'acteurs possible, qu'ils soient scientifiques ou pas scientifiques, concernés ou un peu moins concernés, mais chaque personne qui pense avoir un avis dessus est invitée à venir.

Ma question portait plutôt... Ma question, c'était qu'on sait qu'aujourd'hui, notre société doit faire face à de nombreux défis, qu'ils soient climatiques ou liés à des pénuries de ressources qui elles-mêmes sont de près ou de loin, liées à de possibles conflits géopolitiques ou encore de guerres. Donc, face à ces nombreuses variables, quelle pérennité est-ce qu'on pourrait donner à ce projet et comment est-il envisagé d'y faire face ? Si, par exemple, il y a une pénurie d'un matériau qui nous est fourni par un pays X et que ce pays X décide de se retirer du projet, comment est-ce qu'on pourrait arriver à continuer ce qu'on est en train de faire et pas que le projet tombe à l'eau à cause de tensions géopolitiques ou autres ? Voilà, merci. Et si d'ailleurs, on pourrait essayer de faire un peu concis et donner des réponses courtes, s'il vous plaît, pour que...

M. Arnaud MARSOLLIER - CERN

C'est pour moi, ça.

Mme Camille LANSARD – Groupe citoyen jeune

C'est pour tout le monde, mais...

M. Arnaud MARSOLLIER - CERN

Je le prends pour moi.

Mme Camille LANSARD – Groupe citoyen jeune

Mais voilà, merci.

M. Yann LECHEVIN - CERN

Il y a un vrai sujet de géopolitique. Pourquoi ? Parce que l'installation, que ça soit le FCC, que ça soit... peu importe le grand projet de recherche qu'il y aura dans le monde, si le FCC ne se fait pas, d'autres se feront. Il y a le SEPC, il y a des projets de Linac, il y a plein d'autres projets qui attendent la mort du FCC pour pouvoir naître ou à l'inverse venir cumuler.

Le vrai sujet, c'est de se dire comment une installation qui est financée par un grand nombre d'états, sur une partie de leur budget qui est récurrent, comme je vous expliquais, on s'en assure la sensibilité. Il y a cinq ans, on pouvait encore imaginer le fait de dire pourquoi pas délocaliser ça dans les plaines en Russie ? La Russie était un partenaire tout à fait serviable. On avait des échanges commerciaux, on s'entendait très bien. Il y avait de la place, il y avait du terrain, des procédures probablement bien allégées. Il y a vraiment une question sur le choix de la localisation aussi d'implantation de ce genre de machine, qui est quel engagement pour une machine qui, notamment une infrastructure, je parle du tunnel, pas du FCC-ee, qui aurait une durée de vie jusqu'à la fin du siècle, où est-ce qu'on le place ? Et aujourd'hui, moi, je pense - et je suis prêt à en discuter - qu'en effet, la zone internationale de Genève et de la France est une zone qui, à mon sens, paraît géopolitiquement la plus stable au monde sur les 70 prochaines années. Bien sûr, il peut y avoir la guerre, il peut y avoir plein de choses. Mais si on met en perspective par rapport à d'autres et on peut être amené à en discuter, je pense que... Et ça, c'est un sujet aussi sur le positionnement et sur le positionnement de cette collaboration, je pense.

Mme Camille LANSARD – Groupe citoyen jeune

Merci beaucoup pour votre réponse. Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent intervenir ?

M. Victor POULAIN - Participant

Bonjour. Merci aussi pour vos questions pertinentes. Ça va répondre à cette question, puis je vais revenir peut-être sur la... Ça revient un peu sur la question d'avant. Alors moi, ce n'est pas tant sur le... J'imagine un problème de ressources avec un autre pays. Moi, j'imagine plus la ressource même ici. Le débit du Rhône va baisser, je crois, de 20% d'ici 2050. Le glacier du Rhône, je sais pas où il en sera en 2070. On ne sait pas si on parle du FCC-ee ou aussi du hh, est-ce qu'il serait fait dans la foulée ou pas. En tout cas, moi, je pense qu'on aura certainement des problèmes d'eau. On en a déjà... Vous m'avez peut-être entendu tout à l'heure, je suis paysan, je ne suis pas très loin d'ici. On est en niveau de sécheresse 4 sur 4. Je ne sais pas si on va monter l'échelle pour 2050. Il y a cette histoire d'électricité. Même si on passe du LHC au FCC, effectivement, c'est peut-être à peu près la même consommation. Mais pour répondre à votre question, le monde va évoluer, on va électrifier plein de choses, notamment nos voitures, mais également toute l'industrie. On peut penser à la sidérurgie qui a besoin aussi d'énormément de passer à l'électrique et c'est des quantités astronomiques d'électricité. Donc, si on Si on allouait l'électricité après le LHC plutôt à l'électrification de nos modes de vie qu'au FCC, ça peut servir. Je ne dis pas que c'est absolument ce qu'il faut faire, mais en tout cas, la question peut se poser parce qu'on aura besoin de plus d'électricité. Est-ce qu'au lieu de construire d'autres réacteurs, on peut prendre l'électricité fournie par les réacteurs du Bugey notamment ? Du coup, j'ai perdu le fil...

C'était pour la question d'avant, je me disais en vous écoutant qu'on parle du boson de Higgs, mais en fait, si c'était Carlos ou Yamamoto, moi, ça ne change pas ma vie. Pour moi, le mot *leadership*, il sent mauvais. Je ne sais pas, que ça soit découvert en Écosse, peut-être Higgs, il est peut-être écossais, américain, anglais, je n'en sais rien. Moi, ça ne change pas ma vie, je pense que ça ne change la vie de personne. C'est une découverte, c'est incroyable. Je pense que l'humanité entière remercie cette personne, quelle que soit sa nationalité, qu'il soit européen, japonais, australien, je n'en sais rien. Mais par contre, ce projet de FCC du CERN, encore une fois, c'est des millions de tonnes d'équivalents CO₂ rejetés dans l'atmosphère. Finalement, qu'il soit fait ici, en Chine, aux États-Unis, je pense que c'est souhaitable nulle part. Merci. Merci. [Applaudissements]

M. Yann LECHEVIN - CERN

Juste très synthétiquement sur... En fait, les ressources disponibles qui baissent aussi. Nous, la consommation des ressources, on baisse notre consommation de ressources. Et c'est l'histoire, ce n'est pas aujourd'hui. Le CERN, initialement,

avait une consommation d'eau dans les années 70, qui était quasiment 17 millions de mètres cubes. Pourquoi ? Parce qu'on était en circuit ouvert. À l'époque, le circuit était ouvert. On est passé sur des circuits fermés, on a réé... Il y a des choses qui se sont améliorées, mais ça, c'est la société qui doit dire : Qu'est-ce qu'on cherche à obtenir ? La notion d'électricité, comme vous dites, le fait d'avoir des investissements qui sont implantés dans le temps, permettent aussi d'investir sur des unités de production électrique qui vont être disponibles dans le temps. Ce qui n'est pas le cas si vous n'avez pas une visibilité dans le temps.

Et après, le CERN aujourd'hui, en tout cas dans ces recherches, c'est quand même quelque chose d'utilité publique. La recherche scientifique, elle est publiée, elle est partagée, il y a un libre accès. Et quand vous disiez : Finalement, peu importe la découverte, ça ne change rien. Si, ça change tout. Une découverte qui est faite dans un pays suit les règles de ce pays-là qui sont des règles différentes. Je n'émetts même pas de jugement de valeur. Mais il y a des vrais sujets de dire : Est-ce que notre modèle aujourd'hui, notre modèle de civilisation, on y croit, on n'y croit pas, est-ce qu'on est prêt à voir différemment ? On s'abstient de recherches à finalité militaire. Aujourd'hui, c'est dans le traité du CERN. Peut-être que les recherches qu'on fait, si elles étaient faites ailleurs, il pourrait aussi y avoir ça. Bien, pas bien, je ne mets même pas de jugement. Ce que je veux vous dire, c'est que la nationalité et la localisation géographique donnent le cadre d'utilisation des recherches. Et ça, hélas, ça change tout parce que le monde n'est pas aussi bien que ce que vous aimeriez qu'il soit et que j'aimerais qu'il soit également.

Mme Véronique MOREL - CPDP

On avait quand même une partie des questions sur les approvisionnements de matières en lien avec la géopolitique qui n'a pas été tout à fait traitée quand même. C'est là-dessus que vous voulez intervenir, Monsieur ? Ok. Du coup, une réponse très succincte et après, on passera au troisième thème, au troisième groupe. D'accord ?

M. Jean-Bernard BILLETER - Participant

En rapport, mais vous évoquez la possibilité que le projet soit abandonné ou n'aboutisse pas. Moi, j'aimerais souligner, ce que j'observe parce qu'on travaille sur ce dossier depuis un moment, c'est qu'il y a de fortes chances que le projet soit lancé. Il y a une telle dynamique politique, 200 millions d'euros déjà engagés dedans, et qu'on le commence et qu'on doive l'interrompre. Parce qu'il faut bien voir que ces belles forêts qu'on voit ici, il n'est pas impossible, que d'ici trois, quatre ans, on soit assis ici et qu'il y ait des incendies, comme on l'a vu dans le bassin d'Arcachon, des gens qui sont sur la plage et qui observent

les incendies. Dans ces conditions qui sont les conditions vers lesquelles on se dirige - pas que je le souhaite, c'est une observation que je vois dans les quotidiens le matin - ce chantier, il va être interrompu. Il y a de fortes chances qu'on le lance, qu'on dépense des centaines de millions d'euros et qu'on doive l'abandonner. Ce serait une belle gabegie. En Amérique, c'est ce qui s'est passé sur le projet qui avait les mêmes dimensions pour des raisons plus politiques, mais qui sont proches de celles que vous mentionnez, vous, en géopolitique. Les gouvernements ont dit aux physiciens : En quoi votre projet sert-il la défense nationale ? Puis les physiciens ont dit : En rien. Ils ont coupé le crédit. C'est une raison politique, c'est des raisons qui interviennent, qui étaient pas très... Ce n'est pas le genre d'argument que j'utiliserais. Mais je pense que si on est sérieux, on doit évaluer les chances que si on lance ce projet dont le génie civil nécessitera 7 années, puis il y a encore 5 années ensuite d'installation. Donc dans les 11, 12 prochaines années, est-ce que vous croyez vraiment qu'on va travailler dans les conditions qui ressemblent à celles d'aujourd'hui ? Je crois que vous faites un pari insensé.

Mme Camille LANSARD – Groupe citoyen jeune

Je vous remercie. Je suis désolée, mais là, on est vraiment à court de temps.

M. Yann LECHEVIN - CERN

Vous voulez que je réponde sur les matériaux ou pas ? C'était ça votre sujet ?

Mme Véronique MOREL - CPDP

Alors 30 secondes, promis ?

M. Yann LECHEVIN - CERN

Non, il y a un système de *sourcing* qui est propre aux grandes organisations. On identifie nos besoins, on identifie d'où ça peut venir. On travaille principalement avec des États membres, donc des États qui ont un intérêt à ce que le projet aussi avance dans certaines conditions. Il y a des accords de collaboration. Le projet, je suis désolé, mais il n'est pas démesuré. Les tunnels, il y en a des beaucoup plus grands, il y en a des beaucoup plus profonds. Ce n'est pas un ouvrage de folie. La difficulté technique de cet ouvrage - et je veux être très précis là-dessus parce que ça a été un peu nié - c'est la précision. C'est qu'on veut creuser un tunnel avec des enjeux de symétrie et de précision qui sont très élevés. C'est ça le vrai sujet. Le sujet de génie civil, il y est pas.

Mme Véronique MOREL - CPDP

Je crois que la question n'était pas tant sur le génie civil. Non, mais les approches de matières premières de métaux rares, des choses comme ça, ce n'est pas tellement pour le génie civil, c'est après pour les aimants, pour tous les équipements qu'il y a à l'intérieur. C'est là-dessus qu'il y a peut-être des questions *géopo*. C'est ça que je pense les filles....

M. Yann LECHEVIN - CERN

On peut en discuter des heures...

Mme Camille LANSARD – Groupe citoyen jeune

Je vais laisser mes collègues qui ont d'autres sujets à aborder et qui sont tout aussi intéressants.

Mme Véronique MOREL - CPDP

On va passer au troisième thème. On sait, Mesdames et Messieurs, qu'on va dépasser un petit peu le temps. J'espère que vous nous pardonneriez parce que les échanges sont intéressants. Merci aux équipes d'avoir préparé toutes ces questions. Allez, qui démarre pour le troisième thème. C'est Alice. Vas-y, Alice.

Mme Alice AYOUB-AUCEJO - Groupe citoyen jeune

C'est moi qui démarre. Notre troisième thème, c'est donc la place des citoyens. C'est un thème qui vous touche directement. Je pense que vous serez d'accord avec nos remarques, puisque la première remarque sur laquelle le Groupe citoyen s'est mis d'accord - on parle tous évidemment au nom du groupe - c'est le fait que les citoyens ont toute leur place dans ce débat, si ce n'est même que c'est un devoir qu'ils y participent. Nous, nos questions se posent plutôt sur de quelle manière cette place peut être améliorée ou de quelle manière, démocratiquement parlant, on peut faire participer les citoyens plus dans ce débat-là, et en général dans le projet ou dans le projet général du CERN.

Pour ça, on a établi une grande question qui est dans notre contribution collective. C'est le petit 2 que je vais vous donner et sur lequel n'importe qui pourra venir débattre. Et par la suite, on a des questions dirigées à trois instances, donc le CERN, la CNDP et aux élus, aux représentants des collectivités aussi qu'on a beaucoup entendus et donc pour lesquels nous avons encore des questions. Notre grande question est donc : décider ensemble de l'opportunité d'un projet scientifique, est-ce possible et souhaitable ? Vous l'aurez compris, nous pensons, nous, au Groupe citoyen,

que c'est souhaitable, que ce serait même un devoir. Nous avons hâte de savoir ce que vous en penserez.

M. Camille LOUY - Groupe citoyen jeune

La question que je vais vous poser maintenant, c'est plutôt une question qui serait dirigée pour le CERN, mais tout le monde peut participer. Cette question, c'est... On a vu que le CERN voulait et ouvrait ses portes aux citoyens. Ça, il n'y a pas de doute là-dessus. On a débattu pendant des mois là-dessus, on a eu des réponses. Mais ce qu'on voudrait savoir, c'est maintenant, actuellement, par rapport à nos grosses questions principales, dans l'optique de travailler, de prendre des décisions ensemble en société avec les citoyens, comment concrètement, de manière très concrète, vous comptez prendre en compte les points de vue des citoyens, et les citoyens dans la prise de décisions, dans le processus de prise de décisions pendant et avant aussi le projet.

M. Nicolas HUANT - Groupe citoyen jeune

Ensuite, moi, j'aurais une question qui va viser la CNDP. Cette question, c'est : Est-ce que vous pensez que la participation citoyenne au cœur de ce débat est réussie, surtout pour un projet de cette ampleur ? Et enfin, la dernière question qui va se diriger pour les élus et les membres des collectivités, c'est : on a eu ... sur le point de vue de nous, notre groupe jeune citoyen, sur les différents débats qu'il y a eu, on a eu l'impression que vous n'étiez pas forcément écoutés et on aurait envie d'avoir votre avis. Est-ce que vous vous êtes sentis écoutés ? Est-ce que vous avez vu les réponses que vous attendiez de la part du CERN ou d'autres instances ?

M. Arnaud MARSOLLIER - CERN

Oui, sur le débat citoyen. Je crois pouvoir dire que j'étais le premier à discuter avec les Co-CERNés, notamment, la toute première réunion fondatrice à Annemasse en 2023. Je pense que le dialogue, il a toujours été là. Ça ne veut pas dire qu'on n'a pas eu des discussions difficiles. Ça ne peut pas dire qu'on est d'accord. On n'est évidemment pas d'accord sur plein de choses. Mais nous, au CERN, on pense, on est très convaincus que le dialogue, c'est absolument essentiel. C'est un dialogue qui est difficile parce que c'est vrai, des fois, on est dans un dialogue de sourds avec des perspectives sur le monde qui sont très différentes. On le voit encore aujourd'hui. Mais pour la suite, je pense que monsieur Chevallier a parlé de la concertation continue qui va suivre le débat public et qui est quelque chose d'important, sur lequel nous aussi, on veut s'engager pleinement.

Et moi, je vais vous dire très clairement, on n'a pas forcément encore décidé comment on va avancer, parce que je pense qu'on attend aussi les conclusions de ce débat public qui sont importantes, les recommandations qui nous seront faites. Mais moi, je souhaiterais beaucoup qu'on arrive à monter un comité citoyen pour pouvoir vraiment continuer ce dialogue, prendre en compte et presque être - je rêve un peu - dans la co-construction, c'est-à-dire de toute façon, sur le chantier et même sur la définition du projet, il y a plein d'ajustements qui sont possibles et sur lesquels il faudra évidemment continuer le dialogue avec les équipes municipales, mais aussi avec les citoyens. Donc moi, oui, j'aimerais beaucoup qu'on arrive à monter un comité citoyen qui puisse suivre, qui puisse aussi être une vigie parce qu'il y a des préoccupations qui sont exprimées, qui sont très importantes et sur lesquelles je pense que ce sera utile aussi, au CERN d'avoir des citoyens vigilants qui puissent rappeler un certain nombre d'engagements qui auraient été pris. C'est une idée qui est là, qu'il faudra travailler avec ceux qui veulent bien y contribuer si jamais ça se met en place.

Mme Alice AYOUB-AUCEJO - Groupe citoyen jeune

Rebondir. Merci pour votre réponse. Je tenais vraiment à souligner, mais vous l'avez évoqué à la fin, que l'idée, ce n'était pas seulement le dialogue, justement, parce que ça, on le sait, on le voit aussi aujourd'hui, on sent qu'on est entendus. Alors, est-ce qu'on sera réellement écouté.es ? Ça, c'est une autre question. Mais au-delà de ça, l'idée, c'était vraiment sur la place des citoyens dans le processus de choix et de décisions finales. Il a été évoqué, notamment, je crois, par Co-CERNés, la possibilité ou en tout cas la demande de faire passer ce choix auprès des assemblées des différents pays membres, les choses comme ça. J'entends la réponse, notamment du comité. Effectivement, ce serait une bonne chose. Aujourd'hui, on est à une heure où de plus en plus, la démocratie participative est demandée. On le voit notamment aussi avec la CNDP, c'est un débat, effectivement, et on le voit aujourd'hui, il y a du monde autour de cette table. Et pourtant, toujours, et même dans les départements concernés, beaucoup ne savent rien du projet et n'ont même pas idée du projet. Donc, typiquement, c'est des choses comme ça sur lesquelles nous, ça nous interroge. Et Même sur la communication et derrière sur la prise en compte. Mais on entend votre idée de comité citoyen et on espère qu'il aboutira.

Mme Véronique MOREL - CPDP

Je me permets de glisser une question qui est arrivée dans le chat, puisque cette discussion est retransmise en direct : Est-ce qu'il y aura une votation au niveau du département de la Haute-Savoie ? Ça pourrait s'appliquer à l'un ou

à l'autre. Je me permets de glisser cette question qui vient dans la lignée de ce que vous avez...

M. Arnaud MARSOLLIER - CERN

Oui, pour répondre à la question qui vient en ligne, ça aurait été un petit peu décevant, peut-être, la réponse, mais ce n'est pas une réponse pour le CERN, c'est une réponse pour l'État français, en réalité. Et pour les États membres. C'est-à-dire que le CERN, il appartient à ces États membres et c'est les États membres qui prennent la décision et c'est eux aussi qui décident de quelle manière ils décident. C'est-à-dire qu'ils peuvent décider, effectivement, on sait que certains États vont probablement aller devant le Parlement. Peut-être d'autres vont faire en sorte que la décision soit prise au niveau du Gouvernement. Le CERN ne peut pas intervenir dans les choix de gouvernance de ces États membres. On peut souhaiter beaucoup de choses, mais ce n'est pas nous qui décidons, c'est une question pour les autorités françaises et suisses.

Mme Alice AYOUB-AUCEJO - Groupe citoyen jeune

On relève aussi que justement, c'est quelque chose qui est marqué dans notre contribution. On a eu beaucoup de questions qui auraient été adressées à des représentants étatiques que malheureusement, on n'a pas vus dans ce débat ou très peu. On le resouligne là à cette occasion. C'était la deuxième question qui était adressée, donc, à la CNDP.

M. Marc PAPINUTTI - CNDP

Oui, merci. Je vais essayer d'être court parce et en plus, on a traîné un tout petit peu tous. D'abord, c'est une vraie réussite de travailler comme on fait aujourd'hui puisque... d'abord, c'est l'organisation, je remercie aussi toute l'équipe de le faire bien, mais c'est l'organisation qui permet que les gens s'expriment plus facilement. Parce que notre premier travail - vous l'avez cité - ça a été d'abord d'informer, mais c'est aussi d'écouter et d'entendre ce que les gens nous disent, ce que les uns et les autres disent. Donc, on a un premier boulot qui était de permettre l'expression. Et je dois dire, une réunion comme aujourd'hui montre une fois de plus qu'on y arrive.

Après, il y aura d'autres moments. Le moment le plus important pour nous, CNDP, ça va être rendre compte de tout ce qui a pu être dit, de toute cette richesse. On n'aura pas pu tout mettre. On va en perdre un petit peu, mais j'espère qu'on en mettra beaucoup. Cette richesse, c'est quand même le cœur du process de la CNDP, de permettre aux uns et aux autres d'exprimer leur

position et de la donner. Et de la donner dans une attitude calme, d'écoute et de respect de chacun.

La troisième étape, c'est que ce rapport va être fait dans les deux mois. C'est un compte rendu, moi, je ferai un petit rapport complémentaire. Et donc là, on continuera après la fin du débat. Ces deux mois seront des mois forts de rédaction et vous aurez la réponse du maître d'ouvrage. Et j'imagine aussi, on interpellera l'État. Je le refais encore régulièrement pour que vous ayez des réponses sur certains éléments d'aujourd'hui. Cette réponse, là, on en fera, nous, au niveau national, une analyse, et ça sera publié au Journal officiel - on rigole quand on dit : C'est publié au JO - mais en même temps, ça sera le moment où on va commencer ce qu'on appelle une concertation continue. C'est-à-dire que c'est le moment où on va retourner vers les territoires, retourner vers les uns les autres. On a un petit trou de cinq mois, rédaction plus réponse. C'est un moment compliqué parce qu'on n'en parle plus beaucoup du projet. Mais moi, ce que je note, c'est que dès aujourd'hui, on a parlé de beaucoup de sujets, dont l'opportunité, je l'ai entendu, et c'est un des points sur lesquels nous, on est toujours assez très attentif.

On a beaucoup de réunions pour aller vers les gens, on a des débats mobiles, on a des réunions qui ont été affichées plusieurs fois. Donc, on va continuer ces éléments et là, on va aller jusqu'au bout, jusqu'à la fin du débat à faire monter. Ça a été une des questions posées par vous, je crois, dans les... On pourrait être plus long encore, mais non, il y a un moment, il faut que le temps du débat, il ait un début, une fin, un rapport, un rendu que vous verrez, que vous pourrez regarder. Il y aura évidemment des verbatims, donc vous retrouverez aussi les éléments pour un certain nombre d'éléments qui sont dits, qui sont exprimés. Et je pense que c'est là le moment important où le porteur de projet, plus l'État, vont pouvoir aussi exprimer parce qu'on aura posé des questions. Et si les questions ne sont pas posées, on reposera les questions lors de la délibération s'il n'y a pas de réponse et on s'attardera lors de la concertation continue pour le faire. Donc, soyez certains que c'est une démarche qui n'est qu'un début. Merci bien.

Mme Alice AYOUB-AUCEJO - Groupe citoyen jeune

Merci bien. On peut passer à la question. Peut-être que je rappelle, c'était une question adressée aux élus ou aux représentants des collectivités. On a cru entendre durant le débat public et durant plusieurs réunions que vous ne vous sentiez pas écoutés, notamment par le CERN ou par d'autres, ou en tout cas que certaines problématiques n'étaient pas assez abordées ou en déconnexion avec votre réalité de vos territoires. Notre question, c'était déjà une confirmation de cette observation-là. Et ensuite, qu'est-ce que vous, vous aimeriez au sein de ce débat-là ou plus généralement dans le fonctionnement du CERN pour vous sentir mieux écouté ?

Mme Véronique MOREL - CPDP

Est-ce qu'il y a des représentants, des représentantes de collectivités qui souhaitent ici venir s'exprimer, Madame ?

M. David CHEVALLIER - CPDP

Et au niveau de l'État aussi. À tous les niveaux.

Mme Véronique MOREL - CPDP

De l'État ou des citoyens aussi. Qui souhaitent... Allez, venez. Madame, merci d'avoir patienté.

Mme Lisbeth PERRÉARD – Co-CERNés

Moi, je vais répondre au niveau des citoyens. Parce qu'au niveau des élus, il y a eu une réunion en novembre 2022 où le CERN a présenté le projet aux 43 communes des 91 kilomètres. Donc, il n'y avait pas grand monde. Il y a eu une présentation, je dirais, très édulcorée du projet, comme quoi ça allait être formidable. C'était le *leadership*, on allait avoir beaucoup d'emplois et que pour la technologie, pour la recherche fondamentale, c'était extraordinaire. Donc, après cette réunion-là, il n'y a rien eu. Il n'y a pas eu de retombées sur les citoyens, c'est-à-dire que chaque commune, chaque maire a gardé ça comme un fait divers. Et puis, c'est tout. Et après, en octobre 2023, donc un an après, on a eu Noé 21 qui nous a présenté le projet dans son ensemble. Il y avait même monsieur Marsollier qui était là. Là, on a fait connaissance entre tout le monde. Et là, effectivement, quand on a pris l'ampleur du projet, quand on a compris la réalité du projet, pas uniquement... on n'est pas contre la recherche. Ça, on tient à lui dire. On n'est absolument pas contre la recherche fondamentale. Sauf qu'il faut qu'elle s'adapte aussi au climat.

Mais là, franchement, On a compris et après, on a voulu faire des réunions. On a commencé, en tant qu'association, à essayer de faire des réunions sur le département, sur la région. On a invité le CERN au début et après, en mai 2024, la préfète de région a demandé à ce que le CERN ne communique plus trop avec les habitants sur le parcours. Si bien que là, il y a eu un arrêt total, enfin, un arrêt total des mairies pour oser nous inviter. Après, on a eu un problème de communication, de pouvoir parler avec les gens, de demander à telle ou telle mairie de nous inviter pour pouvoir parler du projet. Et tout le monde... Du coup, les mairies, elles se sont dit : Non, parce que c'est avec la CNDP qu'on va faire de l'information. Donc, la CNDP était extrêmement attendue, mais bon, ça ne dure que quatre mois et c'est en été. Ça, c'est un problème aussi. Il y a eu

aussi une présentation une fois le CERN a fait aussi une après-midi par site, sauf La Roche, mais des sept sites ont été représentés. Il y a eu une après-midi où ils nous ont expliqué, mais ils nous ont expliqué très vite le projet, puisque c'était à la CNDP de présenter le projet. Donc, ça n'avait pas été présenté, le projet, dans son ensemble réel. Vous avez surtout répondu aux questions par rapport aux sondages, toutes les études qui étaient faites.

Tout ça pour dire que c'est un peu compliqué, la communication. Et puis, autrement, en avril 2023, il y a eu un arrêté préfectoral qui a dit que tous les cabinets techniques pouvaient venir chez les habitants, dans les communes, pour pouvoir faire des études, soit phoniques, soit sismiques, soit etc. Il y avait plein de sondages qui devaient être faits. Sauf que là, et là, c'est vraiment quelque chose qui est terrible, c'est qu'il n'y a absolument pas eu - contrairement à ce qui est marqué dans les papiers - pas eu de concertation avec les habitants et avec les paysans. Et aucun paysan n'a été contacté pour dire : Tiens, là, sur votre terrain, on envisage telle ou telle chose, ou bien avec les habitants pour qu'ils disent : Tiens, oui, nous, là, il y a la faune, la flore, etc. Il n'y a absolument eu jamais de concertation. Et ça, c'est vraiment quelque chose qui était terrible parce que... une intrusion, voilà. Je pourrais vous en dire beaucoup, mais je m'arrête là parce que le temps presse. À toi.
[Applaudissements]

M. Nicolas ORCIER – La Roche Autrement

Oui, bonjour, Nicolas Orcier. Je suis élu à La Roche Autrement. Là, je vais parler aussi à titre personnel, mais pour faire un peu l'historique, effectivement, de comment en tant qu'élu, parce que j'étais élu minoritaire sous l'ancien mandat, quelle perception en tant qu'élu, en tout cas, je ne sais pas quelles avaient été les démarches du CERN vis-à-vis de l'ancienne majorité. En tout cas, nous, on n'avait pas été mis au courant. Et par contre, en tant que groupe minoritaire sous l'ancien mandat, on avait pris les devants en organisant un débat à La Roche-sur-Foron, en invitant les Co-CERNés et le CERN. Et malheureusement, c'est vrai que le CERN n'avait pas voulu participer à ce moment-là au débat. Donc c'est quelque chose, à titre personnel, que je regrette, effectivement, qu'on n'ait pas pu avoir les deux versions à ce moment-là.

J'entends ce que vous disiez tout à l'heure sur le comité citoyen. Après, effectivement, c'est une possibilité. C'est presque dommage que ça ne soit pas déjà mis en place ou en tout cas que vous ne le mentionnez pas dans vos envies. Et j'espère en tout cas qu'on pourra poursuivre les échanges, notamment sur un point où je reste avec une petite... comme une frustration, mais un peu, j'ai l'impression que sur les nombreuses préoccupations qui ont été émises par les citoyens lors de cette assemblée, notamment environnementales, qui sont tout à fait légitimes et que j'ai aussi. J'ai l'impression que ces préoccupations qui sont mises comme des priorités, j'ai

l'impression que vous répondez peu ou pas à ces questionnements-là, à ces préoccupations légitimes, clairement, et sans dire que c'est ce projet-là qui remet en cause l'habitabilité de la planète, mais comme on disait tout à l'heure, ça plus ça, plus ça, plus ça, ça en fait partie.

Et du coup, ça, j'ai l'impression que je n'entends pas des personnes. J'entends des personnes un peu porte-paroles du CERN, mais je n'entends pas la personne à l'intérieur de comment elle se situe par rapport à ces préoccupations-là, de savoir est-ce qu'on aura plus de flotte, comment est-ce que vous êtes si vous avez des enfants ? Comment vous vous sentez par rapport à ça ? J'espère qu'on pourra un peu poursuivre là-dessus parce que je reste avec une petite frustration. [Applaudissements]

M. Yann LECHEVIN - CERN

Je voulais juste remettre quelques éléments parce que j'entends ce qui a été dit, c'était une perception citoyenne et c'est une perception. Et la perception, c'est naturel, c'est un sentiment. Maintenant, après, il y a des faits. Depuis que le FCC, la décision d'avancer a été prise, il y a toujours eu des communications. Il y a eu des communiqués de presse. La presse internationale s'en est intégrée. Ça a été diffusé largement. Après, que les gens s'en soient emparé, c'est une autre chose. On a eu en effet des réunions qui ont été organisées par l'État. C'est le souhait de la France qui procède ainsi. Donc c'est l'administration de l'État qui a organisé par l'ancien préfet qui était avant l'ancienne préfète de région, donc ça a démarré. Ensuite, on a eu des cycles d'information. On a eu des réunions publiques qu'on a faites. On a fait des réunions publiques aussi en soirée dans l'ensemble des communes. On a fait des ateliers, on n'a pas expliqué comme ça, à la va-vite, comme ça a été dit. On a fait des permanences dédiées à chaque site de surface sur lequel on est arrivé en début d'après-midi. Pour certaines, on est repartis tard en soirée, on a été au bout du détail. Il y a eu toujours cette volonté d'échanger.

C'est vrai qu'à un moment donné, il y a eu le sujet de la CNDP, mais qui est arrivé assez tard. C'est-à-dire que dès l'instant où la saisine avait été faite, qui est une démarche volontaire de l'organisation, il fallait qu'il n'y ait pas un débat qui se fasse avant le débat. Mais je dis que ça, ça arrive très, très tard. Et nous, on a sollicité les communes, on a invité les communes un grand nombre de fois. En effet, ça a été souligné qu'il n'y a pas eu de permanence à La Roche-sur-Foron, mais parce que c'était un choix de la municipalité - je ne mets pas d'étiquette - il y a eu des groupes de travail qui ont eu lieu avec les élus. Donc, j'ai envie de dire, c'est quand même un sujet chez nous, on peut toujours échanger mieux, mais il y a eu un premier niveau qui était le niveau d'information, de partager l'information. Le projet, il est itératif, donc au départ, le tracé n'était pas suffisamment précis pour rentrer sur des discussions, puisque, cas précis de La Roche-sur-Foron, le tracé initial envisageait un site de

surface potentiel sur La Roche-sur-Foron. Il a été décalé par des tracés qui ont été optimisés et se retrouve maintenant sur la commune d'Eteaux. Donc c'est vrai que les discussions ont basculé avec la commune d'Eteaux.

Nous, on a toujours accepté les invitations sur des débats, mais il fallait que certaines conditions soient remplies - moi et mon collègue Arnaud en tout cas - mais il fallait que des conditions d'impartialité de traitement soient aussi remplies, ce qui n'a pas toujours été le cas. La seule fois en effet où on a mis un peu les choses en *stand-by*, c'était très récemment pour ne pas faire le débat public avant le débat public. Et tout ça, c'est des faits, c'est des choses qui sont aujourd'hui documentées. Nous, on est tout à fait ouverts à rencontrer à nouveau les conseils municipaux dans la formation que vous déciderez. On ne fait pas d'ingérence. Si c'est que le maire, c'est les conseillers, les agents. À vous de voir, est-ce que vous unissez d'autres communes ? Encore dernièrement, on était avec différents maires qui se sont regroupés en disant : On veut y voir clair sur le projet. Quelles sont les dernières évolutions que vous avez en tête ? vos calendriers ? On a eu beaucoup de renouvellements d'élus parce qu'il y a eu des élections aussi.

Nous, on s'y prête en tout cas et je suis sincèrement désolé si vous avez le sentiment qu'il y avait une forme de refus d'obstacle de l'organisation parce que pour le coup, ce n'est pas le cas et en tout cas, on va collaborer dans le sens que vous souhaitez après. Pour nous, l'intégration territoriale, c'est un des volets de l'étude de faisabilité. Je reviens à avant, l'étude de faisabilité, elle intégrait des critères de performance scientifique, de durabilité, de financement et de coûts, mais aussi d'intégration territoriale. Donc, c'est un vrai sujet pour le CERN et pour les États membres de travailler et d'être attachés à ça. On essaiera d'être mieux si ça vous a paru insuffisant.

M. Nicolas ORCIER – La Roche Autrement

Je vais faire une réponse rapide parce qu'effectivement, on n'a plus trop de temps. Je n'ai pas parlé de refus d'obstacle, j'ai parlé d'une certaine frustration et de pouvoir poursuivre le débat pour avoir des réponses qui, pour le moment, me sont manquantes.

Tout à l'heure, vous avez parlé de calendrier, du coup, ça fait le lien avec la deuxième question sur la CNDP. C'est vrai qu'il y a un élément que je trouve un peu dommageable, effectivement, c'est le calendrier - tel qu'il est, ce n'est pas évident - mais le fait, effectivement, quand on se voit là, je n'étais pas sur les différents autres rendez-vous qu'il y a eu pendant l'été, mais c'est vrai que la préoccupation environnementale, elle ressort beaucoup par rapport à, effectivement, est-ce que c'est une priorité, ce projet-là ou pas ? Et je trouve un peu dommage que dans le calendrier, on ait l'étude environnementale qui ne soit pas encore là, alors que c'est une des préoccupations prépondérantes des

différents avis. Et du coup, il va y avoir une validation d'opportunité de dire oui ou non des États, sans que dans ce débat de CNDP, on ait l'étude environnementale pour répondre à beaucoup de questionnements qui sont soulevés aujourd'hui. *[Applaudissements]*

M. David CHEVALLIER - CPDP

Oui, absolument. J'ai déjà répondu à ça. Effectivement, c'est peut-être une des améliorations à apporter au débat public, mais effectivement, c'est le cas. On va clore ce moment. Je laisse la parole à Marc Papinutti, président de la CNDP... qui me regarde avec des gros yeux en disant que non, il n'a pas envie.

M. Marc PAPINUTTI - CNDP

Non, je vais juste vous redire que je voulais vous remercier. J'ai trouvé ça formidable, ce débat aujourd'hui. Et comme l'ont dit tout à l'heure les jeunes, c'est des questions, des questions, des questions, mais ça va continuer. Toi, tu peux peut-être refaire le rappel des réunions qui viennent, à moins que tout le monde soit usé. Et surtout, pour moi, vous rappeler qu'à la conclusion du débat, on aura deux mois très intenses de la Commission particulière, trois mois ensuite de la part du CERN et que jusqu'à cette date, profitez-en un maximum. Je voudrais juste dire un petit point, ça paraît bizarre, mais quand il y a des choses qui s'appellent comme débat mobile, débat mobile, c'est notre vocation ultime, c'est d'aller vers les gens qui ne seraient pas venus jusqu'ici, c'est au marché ou c'est au supermarché. Il faut que vous vous disiez qu'on essaye, comme on l'a fait avec les jeunes, d'amener tout le monde à se poser des questions et à y répondre.

M. David CHEVALLIER - CPDP

Merci beaucoup. On peut poursuivre les échanges avec le cocktail avec vue sur la vallée de l'Arve. On va être très bien. Merci beaucoup. Bonne soirée. *[Applaudissements]*